

Description

Le ou la médecin spécialiste en pédiatrie (pédiatre) veillent à la santé de l'enfant, de la naissance à la fin de l'adolescence, et traitent ses maladies en tenant compte de son environnement familial et social. Ils jouent un rôle préventif en relation avec les milieux familial, scolaire et social de patients de tous horizons.

Leurs principales activités consistent à:

Examens de contrôle, conseils et prévention

- recevoir en consultation des nourrissons, des enfants et des adolescents;
- observer le développement physique et psychomoteur du jeune enfant, en détecter les éventuelles anomalies;
- prévenir, dépister et traiter les troubles du comportement de l'enfant ou de l'adolescent (hyperactivité, déficit d'attention, troubles du langage, du sommeil, de l'alimentation, etc.);
- exercer une médecine préventive (vaccins) et dispenser des conseils afin de promouvoir une bonne hygiène de vie (alimentation, etc.);
- écouter, informer et conseiller les familles (garde, difficultés relationnelles) en partenariat avec les services sociaux, l'école et les services de protection de l'enfant;
- reconnaître les situations de maltraitance, sévices, etc. et proposer des mesures thérapeutiques en collaboration avec d'autres spécialistes;

Diagnostic et traitement

- détecter et soigner les maladies organiques et fonctionnelles de l'enfance;
- poser un diagnostic à partir d'un entretien avec l'enfant, l'adolescent et/ou leurs parents, d'observations attentives et d'examens radiologiques ou de laboratoires (analyses de sang, d'urine, du liquide céphalo-rachidien, etc.);
- proposer un plan de traitement et de soins, si nécessaire, diriger les patients vers un spécialiste (dermatologue, cardiologue, ophtalmologue, ORL, etc);

Urgences

- faire face aux situations d'urgence en pédiatrie (déshydratation, convulsions, troubles respiratoires aigus, intoxication, accidents, etc.);
- dispenser des conseils téléphoniques pour rassurer des parents inquiets et leur indiquer les premières mesures à prendre;

Bloc obstétrical et maternité

- assister les bébés dès leur naissance (réanimation, examens de dépistage, traitement des maladies des nouveau-nés), en collaboration avec les sages-femmes et les médecins spécialistes en gynécologie et obstétrique;
- pratiquer les examens de contrôle du développement physique et psychomoteur des nourrissons.

Environnement de travail

Les médecins spécialistes en pédiatrie sont souvent appelés à collaborer avec tous les professionnels de l'enfance et de l'adolescence (logopédistes, psychologues scolaires, psychomotriciens, ergothérapeutes, éducateurs sociaux, enseignants spécialisés, etc.).

Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en pédiatrie s'acquiert après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires). Deux cursus sont proposés: pédiatre en cabinet médical ou pédiatre hospitalier.

Lieux

- établissements de formation reconnus: cliniques, hopitaux, cabinets médicaux pédiatriques.

Durée

5 ans dont:

- 3 ans de formation de base à choix en cabinet médical ou en milieu hospitalier;
- 2 ans de formation secondaire.

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin.

Pour plus de détails sur les études universitaires en médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en pédiatrie.

Contenu

Pédiatre en cabinet médical

- développement de l'enfant et de l'adolescent, prévention, éducation et dynamique familiale, développement de la croissance, anthropométrie, évaluation neurologique de la motricité, pédiatrie préventive et sociale, promotion de la santé, maladies chroniques, réadaptation, psychiatrie, imagerie médicale, gestion d'un cabinet privé;

Pédiatre hospitalier

- étiologie, physiopathologie, diagnostic, traitements, rééducation, prévention, compétences techniques pour traitement hospitalier stationnaire et ambulatoire d'enfants et d'adolescents, urgences, soins intensifs, néonatalogie, gestion d'un service de pédiatrie.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de la [Fédération des médecins suisses FMH](http://www.fmh.ch).

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité à mettre en confiance autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Facilité de contact
- Résistance nerveuse
- Sens de l'observation
- Disponibilité
- Désir de soigner les autres
- Courtoisie et tact

Perspectives professionnelles

Le marché du travail des médecins spécialiste en pédiatrie dépend étroitement du taux de natalité, hors celui-ci est plutôt bas en Suisse. Ils exercent leurs activités dans un cabinet privé ou en milieu hospitalier et assument, parfois, la fonction de médecin scolaire. Depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux (juin 2002), la loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Diplômes

93 titres de pédiatres ont été délivrés en 2019.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers, de la spécialité et de l'activité.

Actuellement, les sciences médicales connaissent un développement rapide. Les nouvelles techniques obligent les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle. La Fédération des médecins suisses (FMH) dispense à ses membres des formations approfondies qui aboutissent à des attestations de formation complémentaire et des certificats d'aptitude technique.

Les médecins spécialistes en pédiatrie peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation approfondie (3 ans) en: endocrinologie-diabétologie pédiatrique, gastroentérologie et hépatologie pédiatrique, cardiologie pédiatrique, néonatalogie, néphrologie pédiatrique, neuropédiatrie, oncologie-hématologie pédiatrique, pneumologie pédiatrique, rhumatologie pédiatrique;
- formation approfondie (2 ans) en pédiatrie du développement.

La formation continue mise sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, l'industrie pharmaceutique, revêt les formes les plus diverses: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie/Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en ophtalmologie/Médecin spécialiste en ophtalmologie
- Médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie/Médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie
- Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie/Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
- Médecin spécialiste en radiologie/Médecin spécialiste en radiologie

Adresses

Association des médecins de famille et de l'enfance Suisse
Secrétariat Médecins de famille
Oberplattenstrasse 73
9620 Lichtensteig
Tél.: 071 988 66 40
<http://www.medecinsdefamille.ch>

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
<http://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale 300
3000 Berne 15
Tél.: 031 359 1111
<http://www.fmh.ch>

Société suisse de pédiatrie (SSP)
Secrétariat
Rue de l'Hôpital 15
Case postale 1380
1701 Fribourg
Tél.: 026 350 33 44
<http://www.swiss-paediatrics.org>